DELTA PREVENTION

SOLUTIONS DE PROTECTION
ANTICHUTE POUR TOITURE

Protection antichute
ÉCOLLECTIVE

INDEX

3 Ils nous ont fait confiance

4 Les garde-corps autoportants : la solution antichute préférée par des milliers d'entreprises

5 Découvrez le *Système VSS*

6 Rapport écologique

7 Garde-corps autoportant

11 Ligne d'avertissement permanente VSS SafetyLine

13 Garde-corps pour échelle d'accès

15 Garde-corps pour trappe d'accès au toit

17 Garde-corps pour lanterneaux et puits de lumière

20 Normes

21 Garantie du manufacturier

22 Obtenez une soumission

23 Formulaire de demande de soumission

À PROPOS DE DELTA PRÉVENTION

Delta Prévention est un fabricant québécois de solutions antichutes permanentes, collectives et polyvalentes. Tous nos équipements sont conçus et fabriqués pour sauver des vies et maintenir l'intégrité de votre bâtiment tout en respectant l'environnement. Le seul manufacturier à vous offrir une protection antichute ECOLLECTIVE, Delta Prévention est fier de fabriquer ses produits au Québec avec des matériaux écoresponsables et locaux. Au-delà de l'équipement, nous portons une attention unique à nos utilisateurs, ces travailleurs qui, tous les jours, risquent leur vie en travaillant à deux pas du vide. Pour eux, nous développons des produits qui surpassent les normes de l'industrie en termes de durabilité, de sécurité et d'utilisation.

NOTRE MISSION :

Offrir aux entreprises des solutions antichutes collectives et permanentes leur permettant de rendre leurs lieux de travail sécuritaire tout en préservant l'intégrité de leurs infrastructures.

NOTRE VISION :

Sauver des vies en sécurisant les infrastructures industrielles, commerciales et institutionnelles avec des solutions écoresponsables et innovatrices.

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE

« Système bien pensé, facile à installer et qui devrait durer plusieurs années car fait en aluminium. On gagne du temps et de l'efficacité pour démarrer et compléter les travaux de réparation ou d'entretien de l'équipement. »

Roch, Responsable SST

« Agropur a été de l'avant avec le distributeur certifié Delta Prévention pour la toiture de son usine à Granby. Tout d'abord, il s'est démarqué par sa rapidité de réponse, son professionnalisme, ses conseils judicieux et son offre très compétitive. Nous avons été très satisfaits du service d'installation et du suivi des travaux. Très autonome, il a su être proactif pour trouver des solutions aux défis d'installation. Merci de nous avoir aussi bien conseillés et supportés dans ce projet! »

Yohann Archambault, gestionnaire de projets

« Le distributeur certifié Delta Prévention a pris en main le projet de façon autonome et très professionnelle. L'installation a été effectuée dans le temps et leurs représentants ont été très disponibles pour nous. »

Marie-Ève Proulx, régisseuse en prévention santé et sécurité au travail

---

« Lors d'un mandat de sécurisation des toits chez Laboratoire Confab, l'équipe de Delta Prévention a bien compris nos besoins et ils ont produit un rapport clair et précis sur les endroits à risque. L'installation s'est déroulée aux dates prévues et de façon efficace. L'équipe de projet a bien fait les suivis lors de la prise de rendez-vous pour l'installation et le suivi après-projet. »

Stéphane Cesaria, ingénieur

DES SOLUTIONS POUR TOUTES LES INDUSTRIES

Alimentaire

Industriel

Institutionnel

Aéronautique

Minier

Télécommunication

LES GARDE-CORPS AUTOPORTANTS : LA SOLUTION ANTICHUTE PRÉFÉRÉE PAR DES MILLIERS D'ENTREPRISES.

Lorsqu'un travail en hauteur doit être effectué, le port d'un harnais est souvent la solution préconisée. Mais saviez-vous que la première étape devrait être de remettre en question la tâche elle-même? Ensuite, si l'élimination du risque à la source est impossible, une séquence logique de solutions doit être évaluée: voici la hiérarchie de la prévention des chutes.

1

Éliminer le risque

L'élimination de l'exposition au risque est la solution privilégiée.

2

Protection antichute passive

Installer une barrière physique, comme un garde-corps, autour des rebords et des trous non protégés.

3

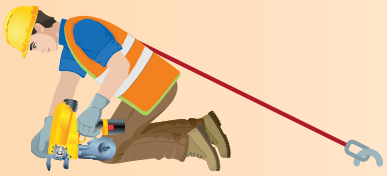

Limitation des déplacements

Empêcher le travailleur d'avoir accès à la zone de chute en utilisant les équipements de protection individuels.

4

Système d'arrêt de chute

Lorsque l'exposition au risque est inévitable. Il faut considérer le système d'ancrage, le raccordement/liaison, le dispositif de soutien du corps et une procédure de sauvetage

5

Contrôle administratif

Mettre en place des pratiques ou procédures pour sensibiliser les employés aux risques. La solution la moins recommandée.

DÉCOUVREZ LE *SYSTÈME VSS*

Voici les valeurs communes à toutes les solutions antichutes du Système VSS.
Toutes partagent le même ADN et peuvent être décrites par le même mot : innovantes!

ÉCOLOGIQUE

- Caoutchouc recyclé Éco-Responsable
- Aluminium Canadien
- Composants de sources locales

DURABILITÉ

- Base DeltaMax en caoutchouc recyclé
- Très haute adhérence à la membrane de la toiture
- S'installent directement sur la toiture sans membrane sacrifice.
- Poignée moulée pour un transport facile
- Tuyaux d'aluminium 6061-T6 anodisé
- Résistance ultime à la corrosion

Versatile Safety System

VERSATILE

- Composants partagés entre les configurations
- Possibilité de convertir la ligne d'avertissement en garde-corps
- Grande versatilité d'installation
- S'installe sur tout type de toit plat, peu importe le revêtement.

SANS RISQUE POUR LE BÂTIMENT

- Aucune corrosion ou tache de rouille sur la membrane
- Aucune fissure et déversement du matériel de remplissage
- Aucun risque de peinture écaillée
- Matériel non-abrasif, sans danger pour la membrane.

Protection antichute
ÉCOLLECTIVE

Delta Prévention est le premier fabricant à vous offrir une protection antichute collective éco-responsable.

- Matériaux recyclés
- Provenance locale
- Produit avec de l'énergie propre

RAPPORT ÉCOLOGIQUE

ENGAGÉS À RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE.

Notre virage vert est bien réel! En tant que manufacturier soucieux de l'environnement, notre vision écologique s'applique dans chaque département de l'entreprise. Un rapport écologique sera fourni à chaque projet pour que vous puissiez vous aussi être fier d'avoir contribué à un achat d'équipement responsable.

POURQUOI AVONS-NOUS CHOISI LE CAOUTCHOUC RECYCLÉ POUR LA CRÉATION DE NOTRE BASE CONTREPOIDS BREVETÉ?

3 pneus de camion recyclés dans chaque base

51 273 pneus recyclés depuis la création de Delta Prévention

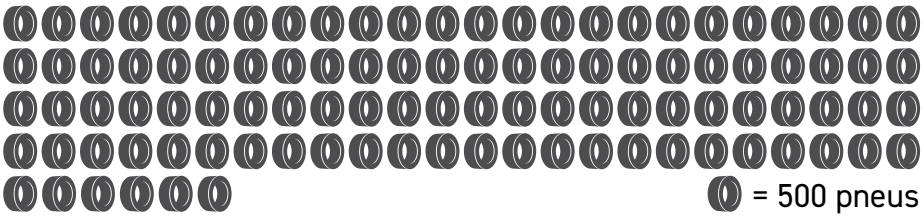

= 500 pneus

PRODUIT D'ÉNERGIE PROPRE

Pays de fabrication			
Source d'énergie principale	Hydroélectricité	Gaz naturel/pétrole	Charbon

UNE EMPREINTE DE CARBONE MINIMALE

Distance parcourue (km)*

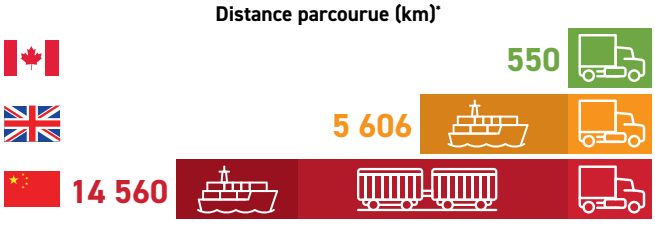

Émission de CO_2 (tonne)**

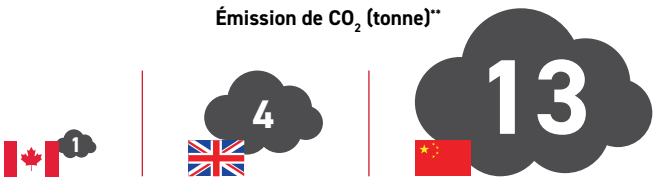

* Pour acheminer l'équivalent d'un conteneur de bases à Toronto
** Par conteneur de 67.5 m^3

REMETTRE À LA TERRE

204 arbres seront plantés pour compenser nos émissions de CO_2.

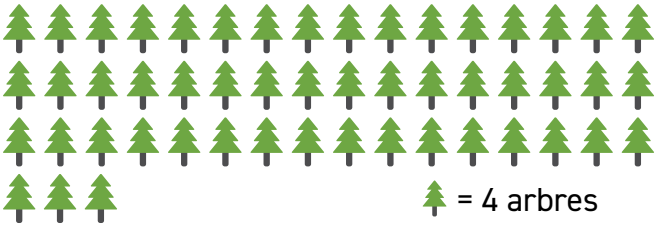

= 4 arbres

REMETTRE À LA SOCIÉTÉ

90 % des dépenses sont réinvesties dans l'économie canadienne

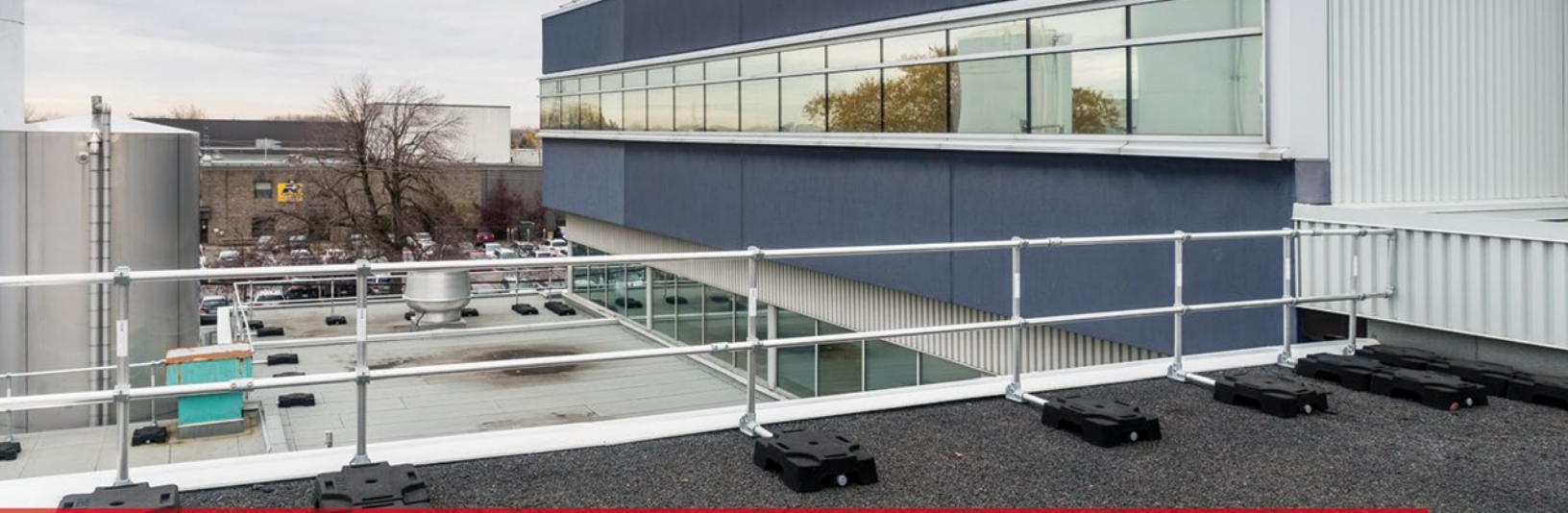

GARDE-CORPS AUTOPORTANT

Les garde-corps autoportants Delta Prévention sont extrêmement populaires pour éliminer les risques de chute de vos toitures de façon permanente. Grâce à leurs multiples configurations, ils sont les plus polyvalents sur le marché.

VOYEZ LE SUR YouTube

CARACTÉRISTIQUES

- Aucun dommage au toit car 100 % autoportant
- Tuyaux en aluminium
- Base en caoutchouc recyclé haute adhérence qui s'installe directement sur la membrane
- Résistance ultime à la rouille et à la détérioration causées par la pluie, les changements de température et les environnements acides
- Installation rapide et facile sur les toits avec ou sans parapet
- Rapport de conformité inclus
- Garantie de 10 ans
- Fabriqué au Québec
- Respecte les normes CBNC, CNESST, OSHA

VSS CLASSIC

Configuration de type linéaire permettant de sécuriser un minimum de 10 pieds jusqu'à la totalité de votre périmètre sans aucun retour pleine hauteur. Une installation davantage en harmonie avec l'aspect visuel du bâtiment à protéger.

Le meilleur choix pour :
- Longues sections
- Toit sans parapet
- Favoriser l'apparence (bases à profil bas)

Application :
- Unité CVAC medium-grande
- Protection d'échelle d'accès

VSS COMPACT

Configuration idéale lorsque l'espace au sol est réduit entre les unités à protéger et le parapet. Un retour de 5 pieds seulement est nécessaire à chaque extrémité, peu importe la longueur, et à chaque 40 pieds quand il n'y a pas de parapet.

Le meilleur choix pour :
- Espace restreint
- Utilisation avec ligne d'avertissement
- Périmètre fermé
- Installation temporaire

Application :
- Chutes à neige
- Petite unité CVAC
- Puits de lumière

TYPES D'INSTALLATION

VSS CLASSIC

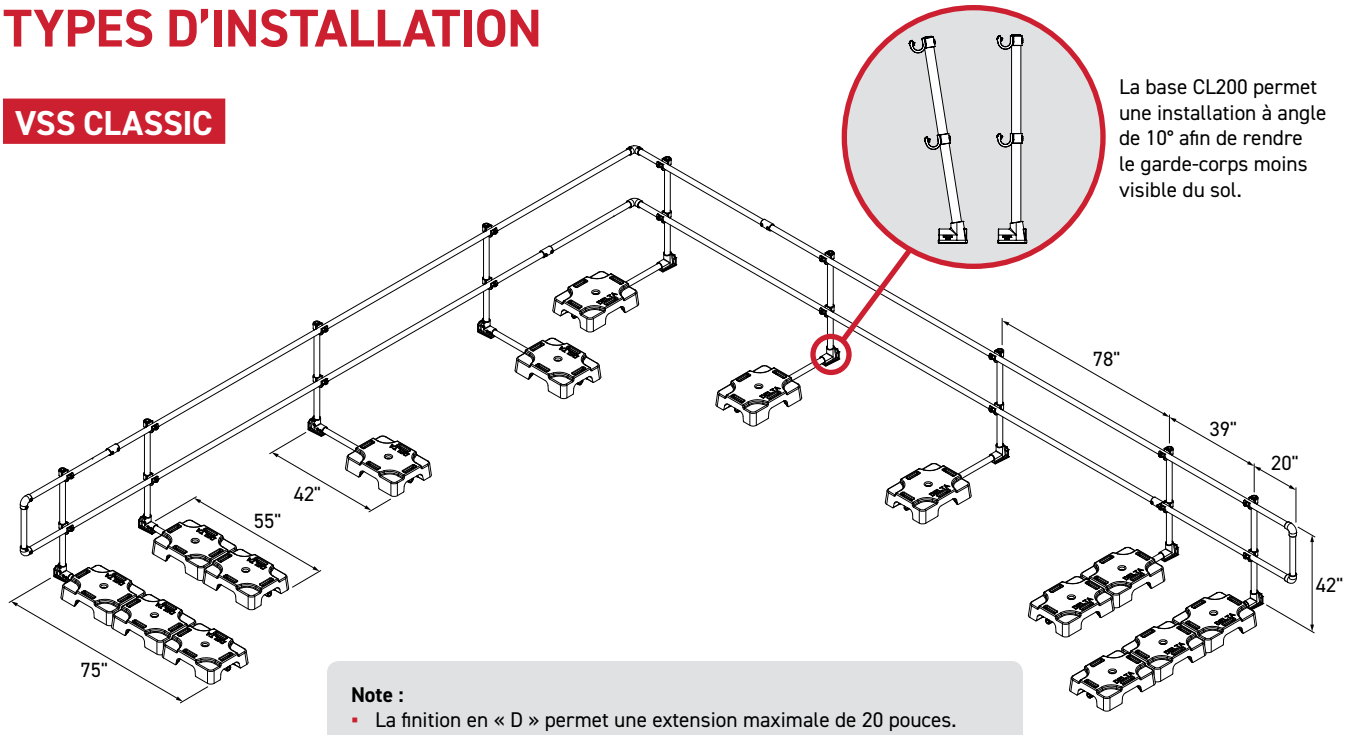

La base CL200 permet une installation à angle de 10° afin de rendre le garde-corps moins visible du sol.

Note :
- La finition en « D » permet une extension maximale de 20 pouces.
- Les extrémités du Système Classic sont toujours composées d'un DCS-3 et d'un DCS-2, situés à 39 pouces l'un de l'autre.
- Les mesures indiquées représentent les longueurs maximales entre deux poteaux verticaux.
- Doit être installé à 12" du rebord lorsqu'il n'y a pas de parapet.

VSS COMPACT

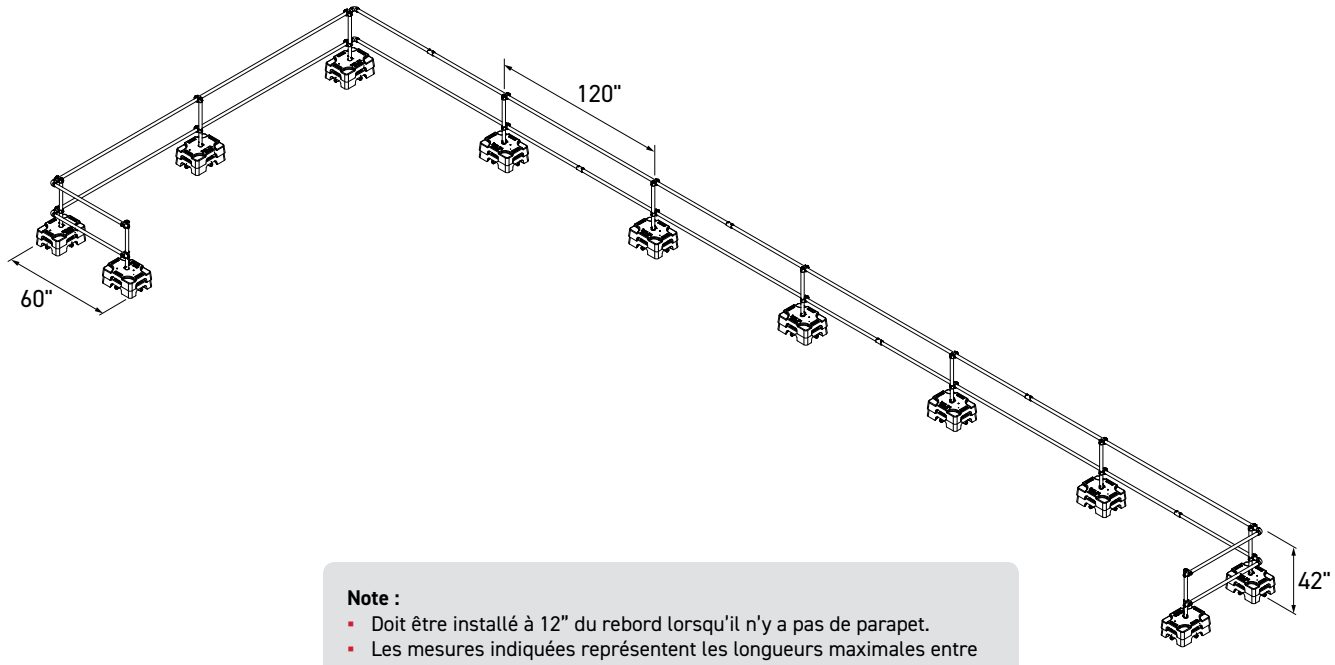

Note :
- Doit être installé à 12" du rebord lorsqu'il n'y a pas de parapet.
- Les mesures indiquées représentent les longueurs maximales entre deux poteaux verticaux.

FICHE TECHNIQUE

	VSS Classic	VSS Compact
Longueur minimum :	120"	240"
Hauteur :	42"	42"
Distance max entre les poteaux :	78"	120"
Retour pleine hauteur :	non requis	à chaque extrémité à tous les 40' sur les toits sans parapet
Contrepoids :	50 lb/base	50 lb/base
Contrepoids - matériel :	caoutchouc recyclé	caoutchouc recyclé
Tuyaux & poteaux :	aluminium 6061-T6 anodisé	aluminium 6061-T6 anodisé
Tuyaux & poteaux - diamètre extérieur :	1,9"	1,9"
Raccords - matériel :	acier galvanisé	acier galvanisé
Quincaillerie :	acier inoxydable	acier inoxydable
Couple de serrage :	30 lb/pi (CL201: 20 lb/pi)	30 lb/pi (CL201: 20 lb/pi)
Compatible avec ligne VSS SafetyLine :	oui	oui
Utilisation :	permanente, temporaire	permanente, temporaire
Brevet de design :	#162620	#162620
Conforme à :	CNESST : 2.9.2, 3.8.2 CNBC : 4.1.5.14 OSHA : 1926.502, 1926.501 Ontario Building Code : 4.1.5.14 WorkSafeBC : 11.2	CNESST : 2.9.2, 3.8.2 CNBC : 4.1.5.14 OSHA : 1926.502, 1926.501 Ontario Building Code : 4.1.5.14 WorkSafeBC : 11.2
Garantie :	10 ans	10 ans

ACCESSOIRES

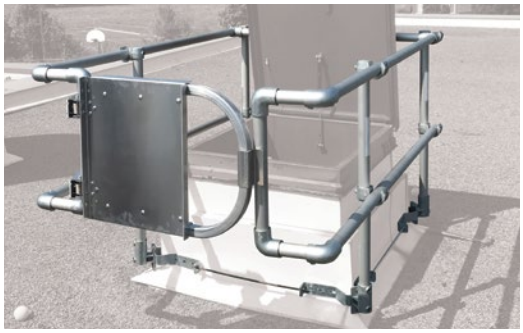

Porte à fermeture automatique
ITEM : GATE24
Matériel : Aluminium

Jonction à angle variable
ITEM : CL125
Matériel : Acier galvanisé

Attache murale
ITEM : CL131
Matériel : Acier galvanisé

Plaque coup de pied aluminium - VSS Classic
ITEM : KP120
Matériel : Aluminium

PHOTOS D'APPLICATIONS

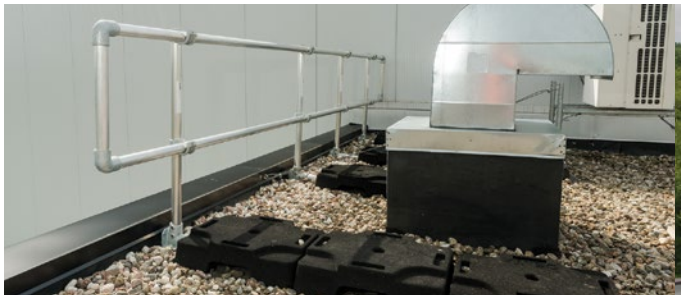

Unité CVAC - VSS Classic

Unité CVAC - VSS Compact

Passage étroit - VSS Compact

Toiture en galet - VSS Classic

Drains de toit - VSS Classic

Escalier d'accès - VSS Classic

Toit en pente - VSS Classic

Unité CVAC - VSS Compact

Passage de toit - VSS Compact

Toiture à angle - VSS Classic

LIGNE D'AVERTISSEMENT PERMANENTE VSS SAFETYLINE

La ligne d'avertissement permanente VSS SafetyLine permet de délimiter un périmètre visuel de protection entre les zones de travaux en hauteur. La VSS SafetyLine est 100 % conforme aux normes de ligne d'avertissement permanente de la CNBC et de OSHA.

VOYEZ LE SUR YouTube

CARACTÉRISTIQUES

- Délimitation visuelle permanente d'un périmètre de sécurité
- Évolutive : peut être convertie en garde-corps
- Autoportante : 100% sans perforation
- Modulaire : peut être combinée aux garde-corps Delta Prévention afin de sécuriser l'ensemble de la toiture à faible coût
- Installation rapide et facile
- Conforme aux normes de ligne d'avertissement permanente de OSHA, RSST et CSTC.
- Rapport de conformité inclus
- Garantie de 10 ans

PRINCIPAUX COMPOSANTS

Base en caoutchouc recyclé

Câble d'acier recouvert de nylon et fanion haute visibilité

Fixation solide avec mousquetons

LA COMBINAISON PARFAITE AUX GARDE-CORPS DELTA PRÉVENTION

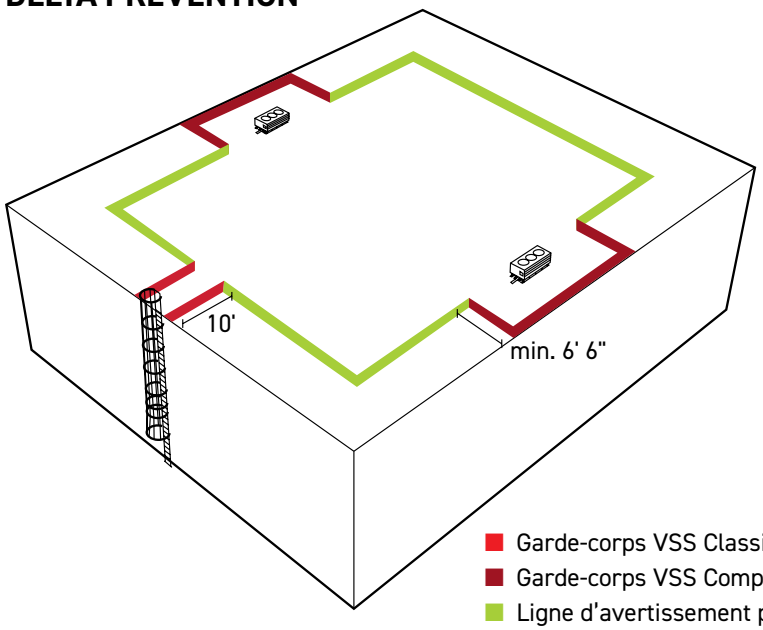

- Garde-corps VSS Classic
- Garde-corps VSS Compact
- Ligne d'avertissement permanente

TYPES D'INSTALLATION

TYPE G

La ligne d'avertissement est connectée à un garde-corps ou à un ancrage mural aux deux extrémités

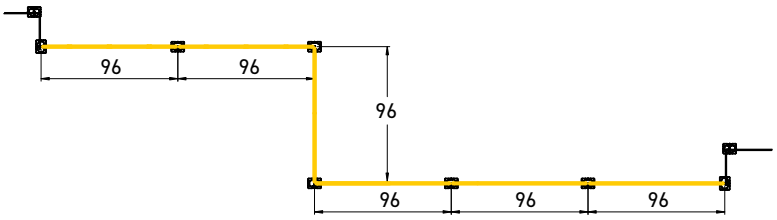

TYPE S

La ligne d'avertissement est connectée à un garde-corps ou à un ancrage mural à une extrémité seulement

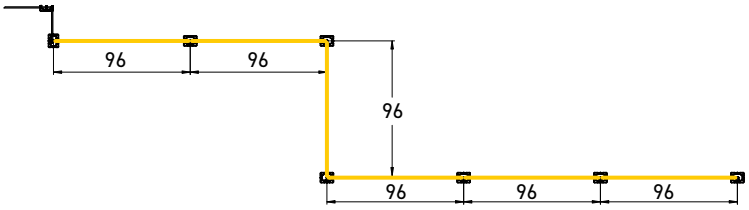

TYPE N

La ligne d'avertissement n'est connectée à aucune extrémité

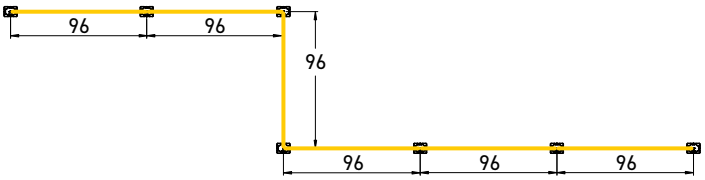

FICHE TECHNIQUE

Distance max entre les poteaux :	96"
Longueur max – début/fin de ligne :	96"
Hauteur max du câble permise :	39" du sol
Hauteur du câble minimum permise :	34" du sol
Câble – matériel :	acier, revêtement de nylon jaune
Câble – diamètre :	¼"
Drapeau – matériel :	nylon jaune
Distance max entre chaque drapeau :	72"
Contrepoids :	50 lb/base
Contrepoids – matériel :	caoutchouc recyclé
Tuyaux & poteaux :	aluminium 6061-T6 anodisé
Tuyaux & poteaux – diamètre extérieur :	1,9"
Raccords – matériel :	acier galvanisé
Quincaillerie :	acier inoxydable
Couple de serrage :	30 lb/pi (CL201: 20 lb/pi)
Utilisation :	permanente, temporaire
Brevet de design :	#162620
Garantie :	10 ans
Conforme à :	CSTC : 2.9.4.1 OSHA : 1926.502(f)

CONNECTEURS

Connecteur double

Ce connecteur double permet de relier deux sections droites d'une ligne d'avertissement.

ITEM : CL167
Matériel : Acier galvanisé

Connecteur à 90°

Ce connecteur permet de relier deux sections d'une ligne d'avertissement et de créer un coin de 90°.

ITEM : CL168
Matériel : Acier galvanisé

Connecteur simple

Ce connecteur est utilisé au début et à la fin de chaque ligne d'avertissement permanente. Il peut être installé sur un poteau vertical indépendant ou sur une section de garde-corps Delta Prévention.

ITEM : CL173
Matériel : Acier galvanisé

GARDE-CORPS POUR ÉCHELLE D'ACCÈS

L'ensemble de garde-corps pour échelle d'accès améliore la sécurité autour de ces points d'accès très communs. Delta Prévention a développé un ensemble de garde-corps s'adaptant à toutes les échelles et à tous les toits.

CARACTÉRISTIQUES

- Aucun dommage au toit, car 100 % sans perforation
- Aucune coupe, installation rapide et facile
- S'installe sur les toits avec ou sans parapet
- Fini aluminium anodisé prévenant l'écaillage de la peinture
- Base en caoutchouc recyclé offrant la meilleure adhérence sans membrane sacrifice supplémentaire
- Résistance ultime à la rouille et à la détérioration causées par la pluie, les changements de température et les environnements acides
- Rapport de conformité inclus
- Garantie de 10 ans*

CONFIGURATION VSS CLASSIC

Les échelles d'accès pour monter ou descendre d'un toit de plus de 10' vous placent inévitablement dans une position à risque telle que décrite dans toutes les normes. S'ajoutent à cela les risques associés à la descente à reculons dans l'échelle et la perte de repère une fois en haut. Grâce au garde-corps pour échelle d'accès, vous protégez 12'6" (3,81 m) de chaque côté de l'échelle d'accès, garantissant la sécurité de vos installations.

CONFIGURATION VSS COMPACT

Le garde-corps pour échelle d'accès VSS Compact crée une protection de 10' de chaque côté de l'échelle et un couloir de circulation menant vers le centre du toit. Parce qu'ils partagent les mêmes composants, la ligne d'avertissement permanente VSS Safetyline se connecte parfaitement au garde-corps pour échelle d'accès afin de créer une protection antichute sans faille.

TYPES D'INSTALLATION

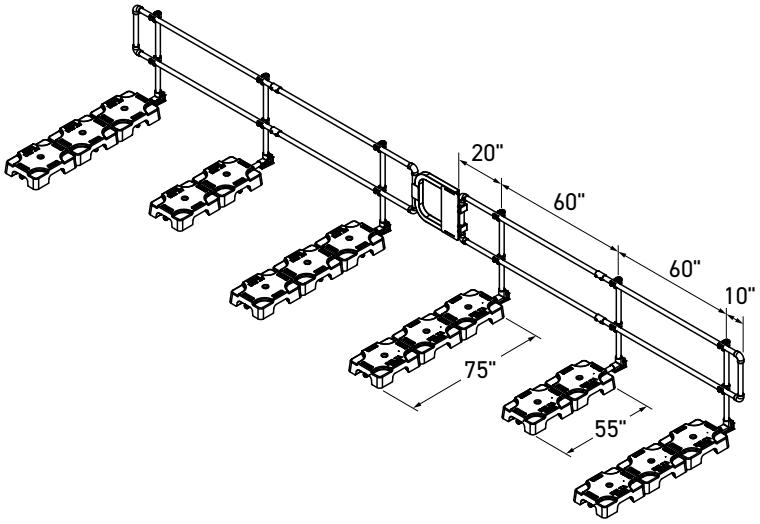

FICHE TECHNIQUE

#ITEM VSS-LAD2S

Longueur :	12'6"/côté
Hauteur :	42"
Largeur :	75"
Ouverture de la barrière de sécurité :	22.75" - 34" (optionnelle)
Contrepoids :	50 lb/base
Contrepoids - matériel :	caoutchouc recyclé
Tuyaux & poteaux :	aluminium 6061-T6 anodisé
Tuyaux & poteaux – diamètre extérieur :	1,9"
Raccords – matériel :	acier galvanisé
Quincaillerie :	acier inoxydable
Couple de serrage :	30 lb/pi (CL201: 20lb/pi)
Utilisation :	permanente
Brevet de design :	#162620
Poids d'expédition :	1030 lb
Conforme à :	CNESST : 2.9.2, 3.8.2 CNBC : 4.1.5.1.4 OSHA : 1926.502, 1926.501 Ontario Building Code : 4.1.5.14 WorkSafeBC : 11.2

ACCESSOIRES

Barrière de sécurité ajustable à fermeture automatique

La barrière de sécurité ajustable ajoute une protection supplémentaire en se refermant derrière vous après usage, bloquant ainsi l'accès à l'échelle.
Ouverture: 22.75" – 26.5"

ITEM : GATE24
Matériel : Aluminium

PRÉCONFIGURATIONS

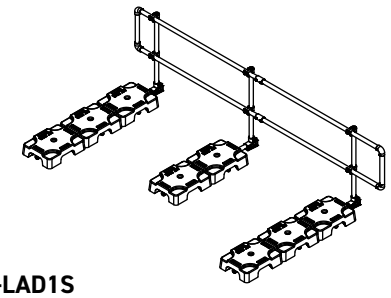

VSS-LAD1S
Ensemble pour échelle d'accès 1 côté (12'6")

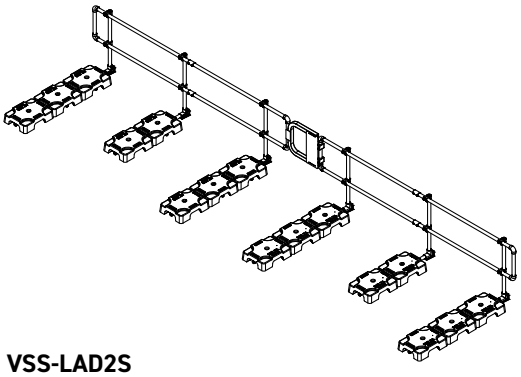

VSS-LAD2S
Ensemble pour échelle d'accès 2 côtés (2 x 12'6")

Connectées avec une jonction CL101

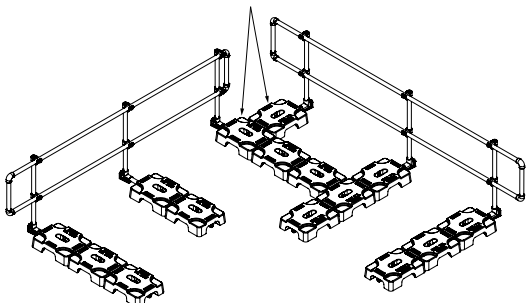

VSS-LAD2SC
Ensemble pour échelle d'accès en coin

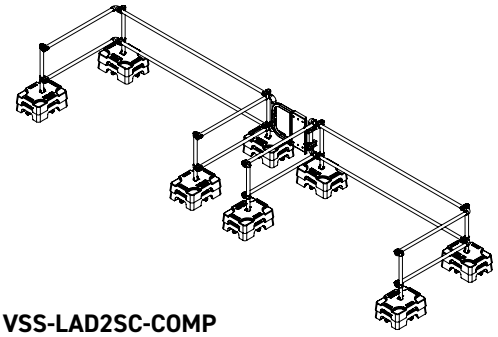

VSS-LAD2SC-COMP
Ensemble pour échelle d'accès 2 côtés (2 x 10')

GARDE-CORPS POUR TRAPPE D'ACCÈS AU TOIT

Le garde-corps pour trappe d'accès au toit protège l'accès à la trappe, souvent installée en bordure du toit. Cette barrière empêche aussi les chutes dans la trappe lorsque celle-ci est laissée ouverte.

CARACTÉRISTIQUES

- S'adapte aux trappes d'accès de toutes dimensions
- Se fixe à la trappe sans endommager la membrane du toit
- Tuyaux en aluminium légers et résistants à la rouille
- Barrière de sécurité en aluminium ajustable à fermeture automatique incluse
- Installation rapide et facile
- Rapport de conformité inclus
- Garantie de 10 ans*
- Fabriqué au Québec
- Respecte les normes CBNC, CNESST, OSHA

FONCTIONNEMENT

Grâce à son attache développée à l'interne exclusivement pour cette application, l'ensemble de garde-corps pour trappe d'accès Delta Prévention s'installe facilement sur tous les types de trappes d'accès. La fixation par serrage est sans risque pour la membrane et 100 % sans perforation. La même attache permet aussi une installation boulonnée si nécessaire.

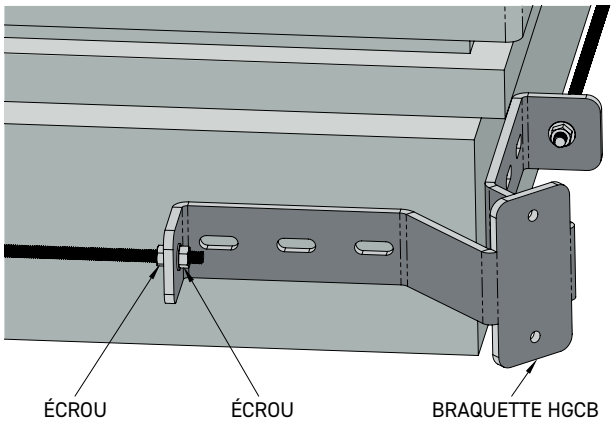

Pour trappe avec accès à l'avant

Pour trappe avec accès latéral

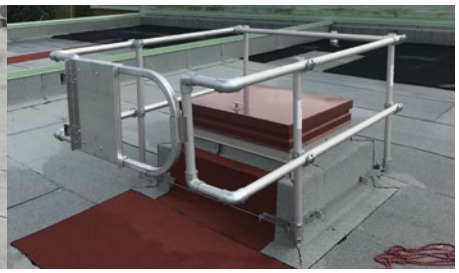

Pour trappe surdimensionnée avec accès à l'avant

TYPES DE CONFIGURATION

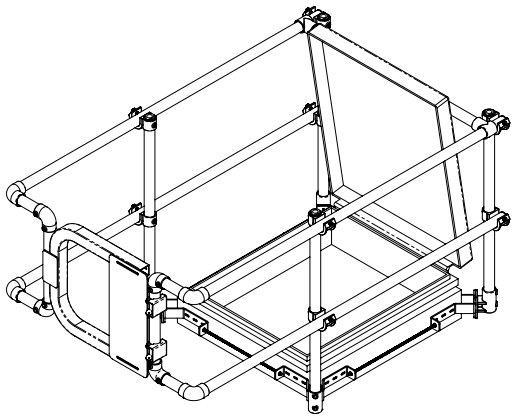

ITEM # HGKIT-STS-FA
Ensemble pour trappe de maximum 36" x 36" avec accès avant.

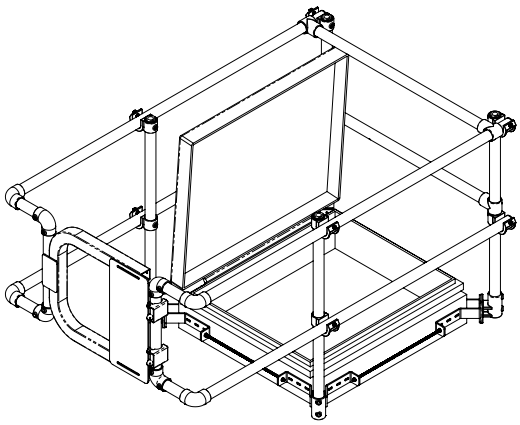

ITEM # HGKIT-STS-SA
Ensemble pour trappe de maximum 36" x 36" avec accès latéral.

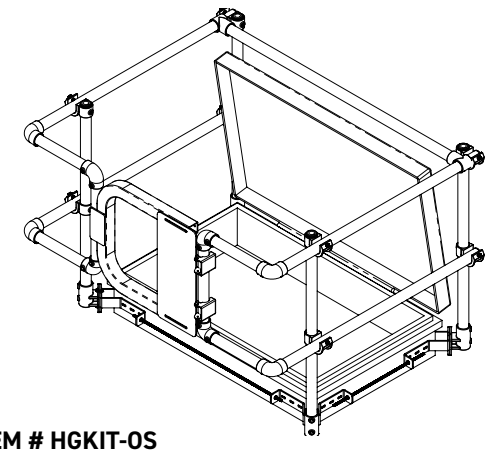

ITEM # HGKIT-OS
Ensemble pour trappe surdimensionnée avec accès avant

FICHE TECHNIQUE

ITEM # HGKIT-STS-FA

Longueur :	75"
Hauteur hors tout :	42"
Largeur hors tout :	35.5"
Profondeur sas d'entrée :	30"
Ouverture de la barrière de sécurité :	22.75" - 26.5"
Tuyaux & poteaux :	Aluminium 6061-T6 anodisé
Tuyaux & poteaux - diamètre extérieur :	1,9"
Raccords - matériel :	acier galvanisé
Quincaillerie :	acier inoxydable
Couple de serrage :	30 lb/pi (CL201: 20lb/pi)
Utilisation :	permanente
Garantie :	10 ans
Conforme à :	CNESST: 2.9.2, 3.8.2 CNBC: 4.1.5.14 OSHA: 1926.502, 1926.501 Ontario Building Code: 4.1.5.14 WorkSafeBC: 11.2

ACCESSOIRES

Poignée de sécurité
Cette poignée s'ajoute facilement à l'ensemble pour trappe d'accès pour offrir une prise additionnelle facilitant la sortie de l'échelle.

ITEM : HGKIT-HANDLE
Matériel: Aluminium

GARDE-CORPS POUR LANTERNEAUX ET PUITS DE LUMIÈRE

Installer un garde-corps autour des lanterneaux ou des puits de lumière sur votre toit assure une sécurité optimale aux travailleurs qui doivent visiter le toit. En fait, selon la norme 2.9.2 de la CSTC, toutes les zones à risques doivent être protégées par un garde-corps, incluant les lanterneaux ou les puits de lumière. Êtes-vous conforme?

CARACTÉRISTIQUES

- Bâti sur mesure selon vos besoins
- Aucun dommage au toit car 100 % autoportant
- Tuyaux en aluminium anodisé
- Base en caoutchouc recyclé haute adhérence
- Peut être installé directement sur la membrane
- Résistance ultime à la rouille et à la détérioration causées par la pluie, les changements de température et les environnements acides
- Installation rapide et facile
- Rapport de conformité inclus
- Garantie de 10 ans*
- Fabriqué au Québec
- Respecte les normes CBNC, CNESST, OSHA

DEUX POSSIBILITÉS

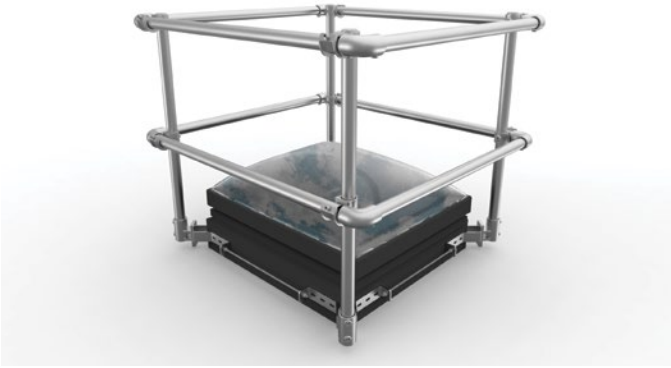

EN SERRAGE

Économique et polyvalent, il s'installe sur tous les puits de lumière qui offrent une surface verticale minimale de 2".

SUR CONTREPOIDS

Simple et rapide d'installation, il assure la sécurité autour de vos puits de lumière à profil bas ou de plus de 9' (108") de côté.

TYPES DE CONFIGURATION

En serrage			Sur contrepoids	
Jusqu'à 29" x 29"	**Jusqu'à 42" x 42"**	**Jusqu'à 62" x 62"**	**Maximum 34" X 55"**	**Maximum 54" X 75"**
SKYKIT-TR-29	SKYKIT-TR-42	SKYKIT-TR-62	SKYKIT-CW-55	SKYKIT-CW-75

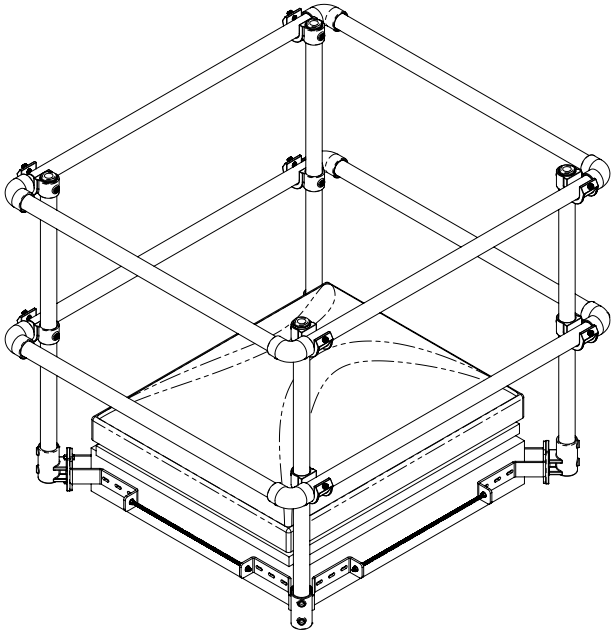

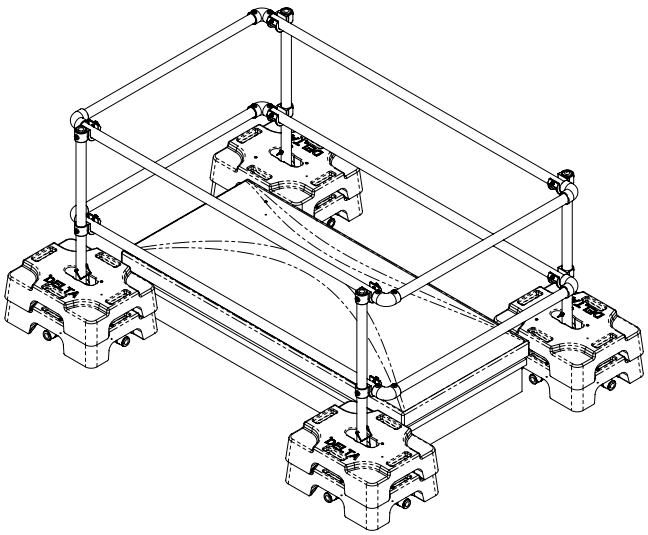

FICHE TECHNIQUE

Hauteur :	42"
Distance max entre les poteaux :	120"
Contrepoids :	50 lb/base
Contrepoids – matériel :	Caoutchouc recyclé
Tuyaux & poteaux :	aluminium 6061-T6 anodisé
Tuyaux & poteaux – diamètre extérieur :	1,9"
Raccords – matériel :	acier galvanisé
Quincaillerie :	acier inoxydable
Couple de serrage :	30 lb/pi (CL201: 20 lb/pi)
Utilisation :	permanente, temporaire
Brevet de design :	#162620
Conforme à :	CNESST : 2.9.2, 3.8.2 CNBC : 4.1.5.14 OSHA : 1926.502, 1926.501 Ontario Building Code : 4.1.5.14 WorkSafeBC : 11.2
Garantie :	10 ans

NORMES

Le garde-corps sans perforation et la ligne d'avertissement permanente Delta Prévention sont conforment à toutes les normes présentement en vigueur au Québec. Testés par une firme d'ingénierie indépendante, nos système de prévention des chutes sont conçus pour être égal ou supérieur aux normes de la CNESST, CNBC lorsqu'ils sont installé selon le guide d'installation du manufacturier.

Code de sécurité pour les travaux de Construction (CSTC)

2.9.2. Installation d'un garde-corps : Un garde-corps doit être placé en bordure du vide, sur les côtés d'un plancher, d'un toit, d'une plateforme, d'un échafaudage, d'un escalier ou d'une rampe, autour d'une excavation ou de tout endroit en général d'où un travailleur risque de tomber :

- soit dans un liquide ou une substance dangereuse;
- soit d'une hauteur de 1,2 m ou plus lorsqu'il utilise une brouette ou un véhicule;
- soit d'une hauteur de plus de 3 m dans les autres cas.

Cependant, un tel garde-corps peut être enlevé pendant les travaux s'il gêne leur exécution. Dans ce cas, le port d'un harnais de sécurité relié à un système d'ancrage par une liaison antichute est obligatoire pour le travailleur, le tout conformément aux articles 2.10.12. et 2.10.15. L'aire de travail doit alors être délimitée de manière à empêcher l'accès aux personnes qui n'y travaillent pas, notamment par l'installation d'une barrière continue ou de tréteaux d'une hauteur minimale de 0,7 m, à une distance variant de 0,9 m à 1,2 m de l'endroit d'où un travailleur risque de tomber, ou d'une ligne d'avertissement conforme aux exigences prévues à l'article 2.9.4.1.

2.3.1 Équivalence

Dans l'application du présent code, la nature, les dimensions et la disposition des matériaux peuvent différer des règles fixées pour autant que la résistance des matériaux et leur emploi offrent une sécurité équivalente à celle prescrite.

CNBC

4.1.5.14. Garde-corps

1) La charge spécifiée minimale appliquée horizontalement, vers l'extérieur ou l'intérieur, à la hauteur minimale requise d'un garde-corps exigé est de :

a) 3,0 kN/m pour les tribunes ouvertes sans sièges fixes et pour les moyens d'évacuation des tribunes, des stades, des bancs-gradins et des arénas;

b) 1,0 kN concentrée à n'importe quel point du garde-corps des passerelles d'accès aux plates formes d'équipement, des escaliers contigus et les autres endroits similaires où il est peu probable que des personnes se rassemblent en grand nombre; et

c) 0,75 kN/m ou 1,0 kN concentrée à n'importe quel point du garde-corps, selon le cas qui s'applique aux endroits autres que ceux décrits aux alinéas a) et b).

2) Les éléments constitutifs des garde-corps, y compris les panneaux pleins et les lattes verticales, doivent être conçus pour résister à une charge de 0,5 kN, s'exerçant sur un carré de 100 mm de côté, à n'importe quel point de l'élément ou des éléments où elle produit un effet maximal.

3) Il n'est pas obligatoire de considérer que les charges mentionnées au paragraphe 2) agissent en même temps que celles qui sont mentionnées aux paragraphes 1) et 4).

4) Les charges spécifiées pour les mains courantes se trouvent au paragraphe 3.4.6.5. 12).

Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST)

S2.1, r. 13

12. Garde-corps : Tout garde-corps incorporé à un bâtiment, à l'exception de celui dont est muni un équipement, doit être conforme au Code national du bâtiment tel qu'il se lit au moment de son installation.Les autres garde- corps doivent être conçus, construits et installés de façon à résister aux charges minimales suivantes :

1° une charge ponctuelle horizontale de 0,55 kN appliquée en un point quelconque de la lisse supérieure;

2° une charge verticale de 1,5 kN, par mètre linéaire, appliquée à la lisse supérieure. De plus, de tels garde-corps doivent posséder une lisse supérieure située entre 900 mm et 1 100 mm du plancher et au moins une lisse intermédiaire fixée à la mi-distance entre la lisse supérieure et le plancher. La lisse intermédiaire peut être remplacée par des balustres ou des panneaux.

Norme ligne d'avertissement permanente

Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST)

Loi sur la santé et la sécurité au travail (chapitre S-2.1, a. 223)

2.9.4.1. Ligne d'avertissement : Une ligne d'avertissement doit être :

1° continue et installée sur tous les côtés de l'aire de travail qu'elle délimite;

2° placée à une distance de 2 m ou plus de tout endroit d'où un travailleur pourrait faire une chute de hauteur

3° constituée d'une bande rigide, d'un câble ou d'une chaîne pouvant résister à une force de traction d'au moins 2,22 kN;

4° munie de fanions faits de matériaux à haute visibilité et disposés à des intervalles n'excédant pas 2 m;

5° en mesure de résister à une charge de 100 N appliquée horizontalement à son point le plus haut ou verticalement à son centre entre 2 potelets;

6° complétée, à chaque point d'accès, aire d'entreposage ou aire de levage, par un chemin constitué de 2 lignes disposées parallèlement. Toutefois, lorsque le chemin menant à l'accès de l'aire de travail est situé à plus de 5 m de distance de celui-ci, il n'est pas nécessaire de poursuivre la ligne au-delà de cette distance. Par ailleurs, aux endroits où le chemin d'accès origine d'un bord de toit, un garde-corps doit, conformément à l'article 2.9.2., être installé en bordure du toit afin de couvrir les 3 premiers mètres de chaque côté de l'origine du chemin d'accès;

7° installée de manière à ce que la ligne soit :

a) située à une hauteur comprise entre 0,7 m de la surface à son point le plus bas et 1,2 m à son point le plus haut;

b) supportée par des potelets disposés à des intervalles n'excédant pas 2,5 m;

c) attachée à chaque potelet de manière à ce qu'une poussée sur la ligne, entre 2 potelets, n'entraîne pas un affaissement équivalent de la ligne entre les potelets adjacents.

GARANTIE DU MANUFACTURIER

Nous vous remercions d'avoir acheté un système de protection autoportant contre les chutes Delta Prévention. Dans le cas où vous devez utiliser notre service de garantie sur ce produit, veuillez vous référer aux conditions générales suivantes.

1. CONDITIONS STANDARDS

Delta Prévention garantit que ce produit sera en bon état de fonctionnement pendant la période de garantie. Dans le cas où le produit serait défectueux pendant la période de garantie, Delta Prévention remplacera gratuitement le produit/composant défectueux (les frais de transport seront à la charge du client).

2. PÉRIODE DE GARANTIE

Le tableau suivant décrit la période de garantie limitée pour nos produits. La garantie débute lors de la date d'achat par le client final. Toute installation de 12 mois ou moins sera considérée comme temporaire. La location des produits Delta Prévention sera automatiquement considérée comme une utilisation temporaire.

Type de produit	Installation permanente	Installation temporaire
Garde-corps VSS Classic/Compact	10 ans	1 an
VSS SafetyLine	10 ans	1 an

3. LIMITATIONS

La garantie Delta Prévention ne couvre pas :

- Les dommages ou les défauts causés par l'utilisation ou encore par la manipulation incorrecte du produit tel qu'il est mentionné dans le manuel de l'utilisateur et/ou les documents de l'utilisateur pertinents, y compris et sans limitation le stockage incorrect, la chute, les chocs excessifs, la corrosion, l'environnement acide, la saleté, l'eau ou les dégâts causés par le sable.
- La décoloration causée par le soleil ou des produits chimiques.
- L'utilisation de pièces de rechange qui ne sont pas fournies par Delta Prévention ou qui ne sont pas compatibles avec le produit.
- Les vérifications périodiques, la réparation, pièces de rechange ou l'entretien qu'entraîne l'usure normale.
- Les défauts causés par des modifications effectuées sans l'approbation de Delta Prévention.
- Les accidents, les catastrophes ou toute cause indépendante de la volonté de Delta Prévention, y compris, mais sans s'y limiter, la foudre, l'eau, le feu ou les perturbations publiques.

OBTENEZ UNE SOUMISSION

Démarrons la conversation! Contactez notre équipe d'experts au service à la clientèle pour obtenir une soumission budgétaire complètement gratuite.

ANALYSE DES RISQUES DE CHUTE

Vous voulez rendre votre bâtiment plus sécuritaire et vous assurer qu'il respecte les normes? Nous pouvons vous mettre en contact avec un distributeur certifié Delta Prévention qui pourra effectuer avec vous une analyse des risques de chute sur vos toits.

UN RÉSEAU NORD-AMÉRICAIN

Notre réseau de distributeurs nord-américains assure un service rapide et efficace dans toutes les régions. Contactez-nous pour découvrir le distributeur Delta Prévention le plus près de chez vous!

DEVENEZ UN SPÉCIALISTE DES SOLUTIONS ANTICHUTES

Suivez-nous pour voir nos derniers projets, découvrir nos nouveaux produits, nos activités spéciales et tous les événements où Delta Prévention expose ses solutions! Au plaisir de vous rencontrer!

facebook.com/deltaprevention

linkedin.com/company/delta-prevention

delta prévention

deltaprevention.com

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SOUMISSION

Parlez-nous de vos projets! Donnez-nous le plus d'information possible sur la situation à évaluer et notre équipe d'experts se fera un plaisir de vous contacter pour en discuter. Une fois complété, envoyez le formulaire au info@deltaprevention.com.

Entreprise : _____

Adresse : _____

_____

_____

Votre nom : _____

Poste : _____

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____

PRODUITS :

❏ Garde-corps VSS Compact
❏ Garde-corps VSS Classic
❏ Ligne d'avertissement permanente VSS Safety Line
❏ Garde-corps pour échelle d'accès
❏ Garde-corps pour puits de lumière
❏ Garde-corps pour trappe d'accès
❏ Passerelle de toit
❏ Autre

CARACTÉRISTIQUES :

Y a-t-il un parapet? Oui ❏ Non ❏ Type de recouvrement du toit : _____

DESCRIPTION DU PROJET :

_____

_____

_____

_____

CROQUIS

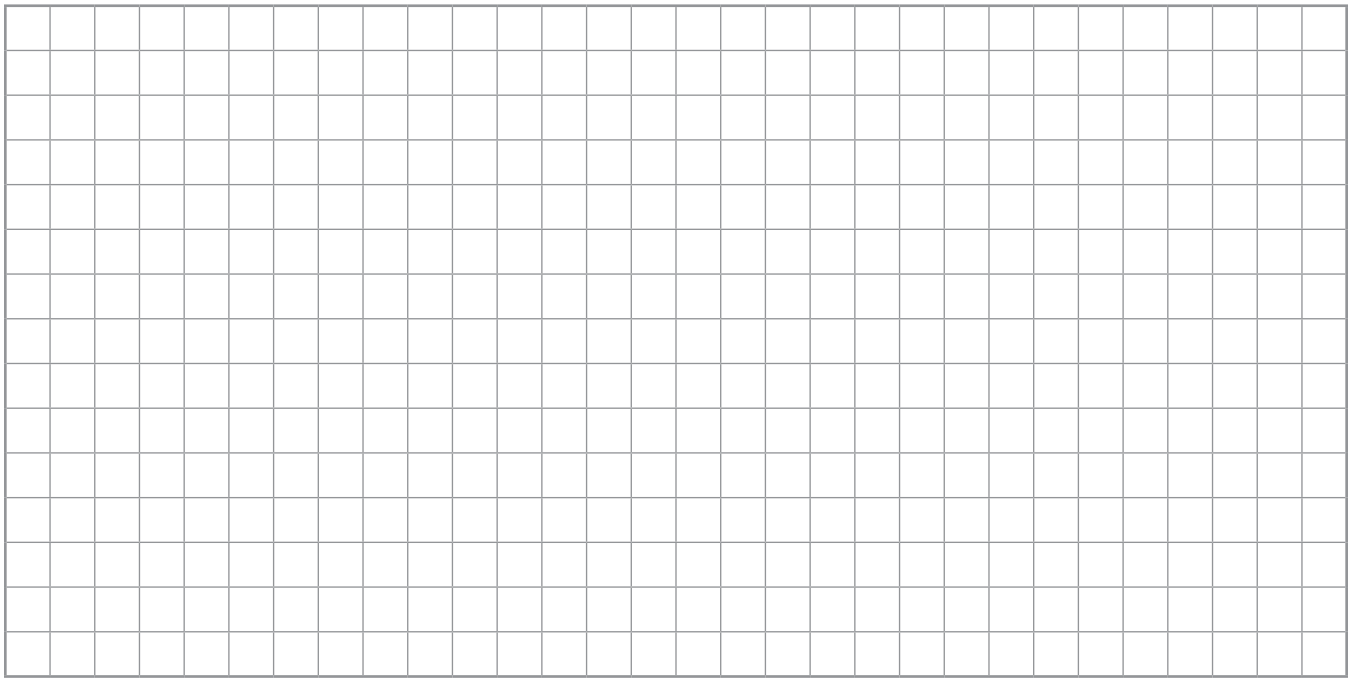

Unité de mesure : pouces ❏ mètres ❏

Protection antichute

ÉCOLLECTIVE

FABRIQUÉ AU CANADA

CONFORME À CNBC • OSHA

2018 READERS' CHOICE
GUARDRAILS & FALL PROTECTION SYSTEMS

ACEC
ASSOCIATION CANADIENNE DES ENTREPRENEURS EN COUVERTURE

Garde-corps VSS Classic

Garde-corps VSS Compact

Ligne d'avertissement permanente VSS SafetyLine

Garde-corps pour échelle d'accès

Garde-corps pour trappe d'accès

Garde-corps VSS Compact

Garde-corps pour puits de lumière

Garde-corps VSS Classic

Garde-corps pour trappe d'accès

DELTA PREVENTION

1-844-855-4273

info@deltaprevention.com | **www.deltaprevention.com**

4000 place de Java, suite 1, Brossard, QC, J4Y 0C4